## <u>CONCOURS SECRETAIRE ADMINISTRATIF DU MINISTERE DE</u> L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Posté par: formations-concours Publiée le : 13/10/2008 11:49:56

Fonctions : Les secrétaires administratifs appartiennent à un corps classé dans la catégorie B de l'échelle hiérarchique des personnels de l'État et sont chargés, sous l'autorité des fonctionnaires de catégorie A, de tâches de rédaction ou de comptabilité comportant l'application à des cas particuliers des textes législatifs et réglementaires. Ils exercent leur fonction à l'administration centrale du (ou des) ministÃ"re(s) chargé(s) de l'économie, des finances et de l'industrie dans les domaines tels queÂ: la communicationla comptabilitéle droitla gestion du personnel, etcâ€l Il s'agit donc de missions à vocation généraliste, qui supposent et induisent une grande polyvalence.Â

Pour devenir secrétaire administratif (concours externe de catégorie B), les candidats doivent passer les épreuves suivantesÂ: Â

**Épreuves écrites d'admissibilité 1Ã"re épreuve**Â: rédaction d'une note de synthÃ"se à partir de documents pouvant comporter des éléments chiffrés (données statistiques, comptables, financiÃ"res, commerciales et administratives simplifiées). (3 heures, coefficient 3)

**2Ã** me **Ã** preuveÂ: dissertation sur un sujet d'ordre gà nà relatif aux problà mes à conomiques, sociaux et culturels du monde contemporain. (3 heures, coefficient 2)Â Â

**Épreuves orales d'admission 1ère épreuve** : conversation avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat. (Préparation : 20 minutes - Durée : 20 minutes - coefficient 3)

2Ã"me épreuveÂ: dans un groupe d'épreuves au choix du candidat (le choix du groupe s'effectuant lors de l'inscription au concours), interrogation sur une des matiÃ"res du groupe d'épreuves, tirée au sort par le candidat, et portant sur des notions relativesÂ: Groupe AÂ: soit à l'organisation constitutionnelle de la France et aux institutions communautaires, soit à l'organisation administrative de la France. Groupe BÂ: soit aux problÃ"mes économiques, soit aux finances publiques. Groupe CÂ: soit à l'histoire contemporaine, soit à la géographie économique et humaine de la France et aux principales données économiques relatives aux pays de l'Union européenne. (PréparationÂ: 15 minutes & 15 minutes